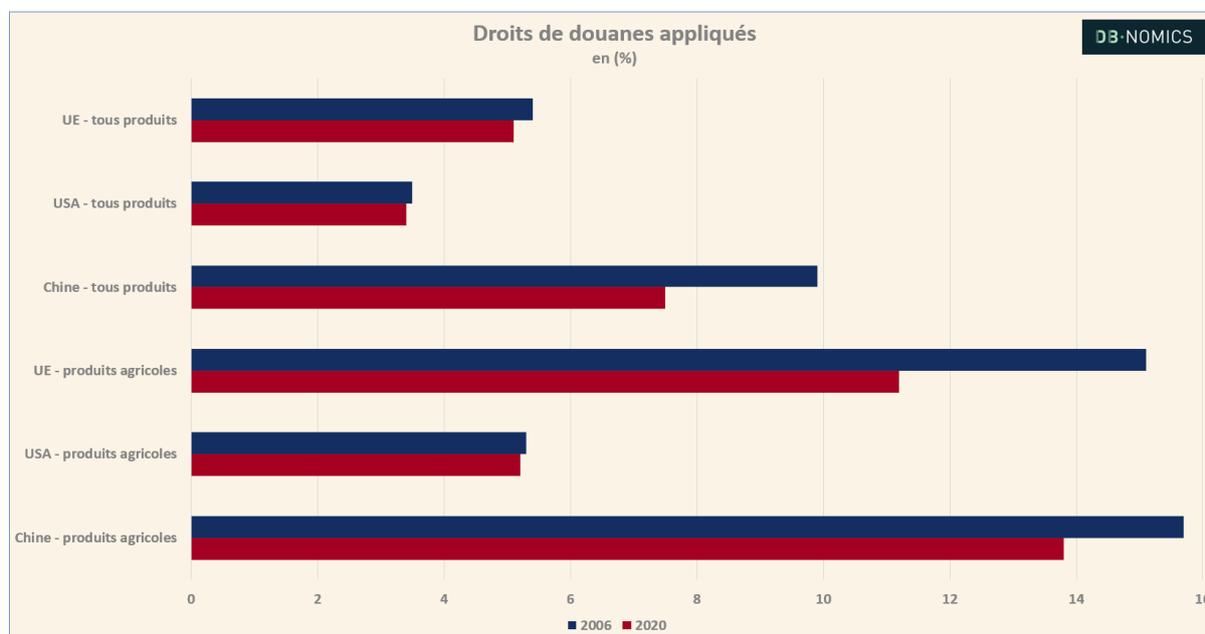


## Les différents droits de douane dans le monde (Graphique)



Sources : OMC / DBnomics  
Traitements : Partageonsl'eco

Le 25/10/2021 :

L'Organisation mondiale du commerce ([OMC](#)) est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Cette organisation compte plus de 160 membres, pesant 98 % du commerce mondial. Sur ce périmètre, elle administre les accords commerciaux, servant de cadre aux négociations commerciales internationales. Un de ses objectifs est donc d'aider les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités.

La Chine et les Etats-Unis sont les deux premiers partenaires commerciaux de l'Union Européenne : ils concentrent respectivement 16,1 % et 15,2 % [i] de la part totale dans l'ensemble des échanges de biens de l'Union Européenne (UE) avec l'extérieur. Il est donc intéressant d'observer les mesures tarifaires mises en place par ces trois puissances.

Sur ce graphique, nous observons les droits de douanes appliqués en moyenne aux importations de tous les produits et des produits agricoles, et leur évolution sur deux années : 2006 à 2020 [ii]. Sur l'ensemble des produits échangés, les Etats-Unis et l'UE sont les deux puissances commerciales taxant relativement le moins à l'importation, et de manière stable sur 16 ans (respectivement 3,4 % et 5,1 % en 2020). A l'inverse, on observe que la Chine a tenu une position bien plus défensive vis-à-vis de son commerce extérieur : en moyenne, ses importations étaient soumises à un droit de douane de 10 % en 2006 et 7,5 % en 2020.

L'analyse par groupe de produits permet de mettre en évidence les stratégies de taxations de certains secteurs à l'importation. Ici, nous pouvons distinctement identifier la politique commerciale défensive menée par l'UE. Bien que l'UE tende à diminuer ses droits de douanes sur les produits agricoles (-4 points entre 2006 et 2020), elle mobilise toujours l'outil tarifaire pour décourager leur importation (11,2 % de droits de douane en 2020). La Chine tient sensiblement la même position, taxant



l'importation des produits agricoles à hauteur de 13,8 % en 2020. *A contrario*, les intérêts américains paraissent plus dilués : moins défensifs que l'Europe sur les produits agricoles, mais plus défensifs sur certains secteurs, dont les produits manufacturés [iii].

En conclusion, le droit de douane permet de révéler l'existence de pics tarifaires sur certains secteurs à l'importation. C'est un outil stratégique encadré par l'OMC, qui est utilisé par les pays pour s'affirmer, se protéger, ou rééquilibrer leur influence dans le commerce international. Cependant, d'autres mesures non-tarifaires y jouent aussi un rôle. Les normes (de qualité, de sécurité, etc.) et la réglementation (sanitaires, d'emballage ou d'étiquetage, etc.) constituent ainsi d'autres obstacles aux échanges.

**Maxence Dolais**

### Références :

[i] L'Union européenne et ses partenaires commerciaux, Parlement Européen, Septembre 2021

[ii] Profils tarifaires dans le monde 2021, OMC, l'ITC et CNUCED, 2021

[iii] Libéraliser les échanges commerciaux : quels effets sur la croissance et le développement ?, Rapport d'information n° 120 délégation du Sénat pour la planification, 7 décembre 2005

### Données :

- [https://db.nomics.world/WTO/TP\\_A\\_0010](https://db.nomics.world/WTO/TP_A_0010)
- [https://db.nomics.world/WTO/TP\\_A\\_0160](https://db.nomics.world/WTO/TP_A_0160)

Retrouvez toutes nos productions, relues par des enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur, ainsi que nos actualités sur <http://partageonsleco.com>